

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 27 septembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle des Fêtes à Callac le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; GAREL Pierre-Marie ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HAGARD Elisabeth ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; MOURET Patricia ; MOZER Florence ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; QUENET Michel ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; THOMAS David (suppléant) ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à PARROT Marie-Christine
DUMAIL Michel	à GOUAULT Jacky
ECHEVEST Yannick	à LE COTTON Anne
GUILLOU Rémy	à LE SAOUT Aurélie
PRIGENT Jean-Yvon	à LE FOLL Marie-Françoise
PRIGENT Marie-Yannick	à LE GALL Annie
RANNOU Hervé	à LE GAOUYAT Samuel
RASLE-ROCHE Morgan	à CHAPPE Fanny
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE HOUEROU Annie ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	66
Procurations	10
Absents	12

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 21 septembre 2022

DEL2022-09-164

**ECONOMIE, EMPLOI ET RELATIONS AUX ENTREPRISES**  
**CENTRE DE FORMATION EN-AVANT DE GUINGAMP - SUBVENTION 2022**

Guingamp-Paimpol Agglomération a depuis plusieurs années manifesté son intérêt pour le développement du sport professionnel, porteur de l'image du territoire et vecteur de dynamisme pour l'économie locale.

Pour sa part, et dans le cadre d'une démarche partenariale, l'Association En-Avant de Guingamp a procédé à des investissements lourds pour réaliser un centre de formation adapté à ses objectifs éducatifs et pédagogiques, d'une part et à la pérennité du club de football professionnel, d'autre part.

Considérant ses compétences en matière sportive et notamment sa volonté de soutenir les clubs et associations disputant des compétitions de niveau national et les sportifs de haut niveau, la collectivité a apporté un financement à la réalisation de ces nouveaux équipements s'inscrivant également dans les axes de sa compétence jeunesse (formation - intégration).

Pour pérenniser les actions de formation, d'animation et de cohésion sociale mises en place au sein de ce centre de formation restructuré, la collectivité a décidé de participer financièrement à son fonctionnement sur la période 2017-2021.

Pour 2022, les parties ont cependant souhaité faire évoluer, à cette occasion, la convention d'objectifs qui accompagnait jusqu'à présent le versement de l'aide communautaire afin de fixer certains indicateurs d'évaluation de l'usage des fonds publics.

Ses objectifs seront principalement orientés autour de la formation et l'éducation des jeunes ainsi que l'intégration et la cohésion sociale.

Organisme	Objet	Subvention attribuée en 2021	Proposition Subventions 2022
EAG	Centre de formation	121 000 €	121 000 € (convention 2022)

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération avec 01 abstention (Gwénaëlle AUBRY) et 75 votes pour, décide :

- De se prononcer sur la subvention au centre de formation EAG, telle que fixée ci-dessus pour l'année 2022 ;
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de financement correspondante.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président,

Vincent LE MEAUX

Le Secrétaire de séance,

Florence PONTIS